

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	24.05.2016	7:34	16.347	DFS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Jean-Charles Legrix		
Titre : Faut-il aller à Saint-Imier pour se faire soigner dans des délais corrects?		
<p>Contenu :</p> <p>Malgré les déclarations rassurantes des instances dirigeantes de HNe, il apparaît que la qualité des soins laisse encore à désirer au sein de l'établissement hospitalier cantonal. Début mai encore, un père de famille patiente 6 heures à Pourtalès où sa fille de moins de 3 ans doit se faire enlever son plâtre. Après ces 6 heures d'attente, le personnel vient l'informer qu'en fait, aucune personne n'est actuellement à même de procéder à cette opération simple. Le père de famille se voit intimer l'ordre de rappeler pour prendre rendez-vous 4 jours plus tard. Le rendez-vous ne peut cependant être fixé, le service pédiatrique informant le père de ceci: "Tous les médecins sont en formation". De guerre lasse, le père de famille se tourne vers l'Hôpital de Saint-Imier, où il obtient immédiatement un rendez-vous et où sa petite fille est traitée sans délai.</p> <p>Afin de recevoir cette fois-ci une réponse à notre question, nous tenons à disposition du Conseil d'État les coordonnées de la personne en question.</p>		
Réponse écrite demandée : <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non		
Auteur ou premier signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Jean-Charles Legrix		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :